

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET
DE LA SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL À CANDIDATURE POUR LES MASTERS RECHERCHE

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'Université, porte à la connaissance des étudiants titulaires d'une licence LDM ou d'une maîtrise classique qu'il est ouvert à l'Université de Kara, pour le compte de l'année académique 2022-2023, un recrutement de candidats pour la troisième promotion (2022-2024) en master recherche dans les conditions ci-après :

Master	Domaine
Études anglophones (Anglais)	Lettres, Langues et Arts
Lettres modernes	
Sciences du langage	
Géographie	Sciences de l'Homme et la Société
Histoire	
Philosophie	
Sociologie	
Énergies renouvelables et habitat	Sciences et Technologies
Chimie de l'environnement	
Économie	Sciences Économiques et de Gestion
Gestion	
Droit public	Sciences Juridiques, Politiques et Administration
Droit privé	
Sciences politiques	

1. PROFIL D'ENTRÉE

- ✓ Être titulaire d'une licence LMD ou d'une maîtrise classique avec au moins une mention assez bien dans la spécialité postulée ;
- ✓ Avoir de réelles aptitudes pour la recherche et la rédaction scientifique.

2. LES MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission au master est prononcée après étude de dossier et examen oral (le test oral) qui portera sur le projet de recherche du candidat et ses motivations.

3. CONSTITUTION DE DOSSIERS DE CANDIDATURE

- ✓ une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université de Kara ;
- ✓ une photocopie légalisée (dossier scolaire) des diplômes ou attestations des diplômes suivants :
 - baccalauréat 2^{ème} partie et licence LMD (pour les candidats issus du système LMD) ;
 - baccalauréat 2^{ème} partie, licence et maîtrise classiques (pour les étudiants de l'ancien système) ;
- ✓ une photocopie légalisée (dossier scolaire) des relevés de notes du baccalauréat 2^{ème} partie et licence LMD (pour les candidats issus du système LMD) et du baccalauréat 2^{ème} partie, licence et maîtrise classiques (pour les étudiants de l'ancien système) ;
- ✓ une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur de rang A ou d'un Maître-assistant ;
- ✓ un curriculum vitae actualisé du candidat ;
- ✓ une copie légalisée (dossier scolaire) d'une pièce d'identité ;
- ✓ un projet de recherche de cinq pages au maximum (Times News Roman, interligne 1,5, taille de police 12) sur le sujet que le candidat veut aborder en master. Ce projet doit expliquer la problématique, l'intérêt du sujet, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie et les résultats attendus ;
- ✓ une photocopie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- ✓ une photocopie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- ✓ une attestation de mise en disponibilité ou une autorisation de l'employeur pour les travailleurs (**tous ceux qui ont des engagements ailleurs sont informés que le master à l'Université de Kara nécessite une assiduité et une présence effective aux enseignements et aux séminaires**) ;
- ✓ une quittance de 10 000 FCFA pour étude de dossier à payer à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara.

4. CONDITIONS PRATIQUES DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

- ✓ Les dossiers de candidature sont déposés à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara, du **mercredi 1^{er} au jeudi 30 juin 2022, de 07 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30, délai de rigueur.**
- ✓ La liste des candidats présélectionnés sera disponible par affichage à la DAAS et à la faculté correspondante le **vendredi 15 juillet 2022.**
- ✓ L'entretien avec les candidats présélectionnés aura lieu les **18, 19 et 20 juillet 2022** (le lieu de l'entretien pour chaque master sera précisé ultérieurement).
- ✓ La liste des candidats définitivement retenus sera publiée par affichage à la DAAS et à la faculté correspondante le **vendredi 22 juillet 2022.**

- ✓ Un entretien avec les candidats définitivement retenus aura lieu le **mercredi 27 juillet 2022** à la DAAS.
- ✓ Les candidats définitivement retenus procéderont à leur inscription à la DAAS pendant la période ouverte pour les inscriptions de la rentrée académique 2022-2023.
- ✓ La date du début des cours pour la rentrée académique 2022-2023 est fixée au **19 septembre 2022**.

5. DURÉE DE LA FORMATION ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ SEMESTRIELLE

La durée de la formation est de quatre (04) semestres. A la fin de chaque semestre, un examen sera organisé dans chaque unité d'enseignement. Il sera organisé un examen spécial dans les unités d'enseignement que les étudiants n'auront pas pu valider lors du premier examen.

Les étudiants qui ne valideront pas tous les trente (30) crédits du semestre à l'issue de ces deux examens ne seront pas autorisés à suivre les enseignements du semestre supérieur et seront désinscrits automatiquement du master concerné.

Seuls seront autorisés à continuer :

- au semestre 2 ceux qui auront validé les trente (30) crédits du semestre 1,
- au semestre 3 ceux qui auront validé les trente (30) crédits du semestre 2 (soit les soixante (60) crédits des deux premiers semestres),
- et la rédaction du mémoire ceux qui auront validé les trente (30) crédits du semestre 3 (soit les quatre-vingt-dix crédits des trois premiers semestres).

Tout étudiant qui aura validé les quatre-vingt-dix (90) crédits des semestres 1, 2 et 3 et qui ne soutiendra pas son mémoire de master avant le 31 décembre 2024, sera automatiquement désinscrit.

6. FRAIS DE FORMATION

Les frais d'inscription, de laboratoire et de bibliothèque universitaire par année s'élèvent à **cent soixante-seize mille cinq cents (176 500) FCFA** pour les étudiants et **deux cent soixante-seize mille cinq cents (276 500) FCFA** pour les salariés.

Kara, le **02 JUIN 2022**

Le Président,



Prof. Komla SANDA